

## Petit rappel des consignes de tri sélectif

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les emballages en verre doivent être déposés dans l'une des 280 bornes d'apport volontaire (BAV) réparties sur les 70 communes du territoire. Les sacs jaunes, destinés aux autres emballages recyclables, continuent d'être collectés en porte à porte.*

### **Petit rappel des consignes de tri.**

#### **Les emballages en verre**

Dans les bornes d'apport volontaire (BAV), déposez tous les emballages en verre, c'est-à-dire les bouteilles, les bocaux et les pots, sans les couvercles et les bouchons.

La vaisselle, les vitres ou encore les ampoules à filament doivent être amenées en déchetterie ou mises dans le bac gris si la quantité est limitée.

À noter que les ampoules à économie d'énergie et les néons sont en partie recyclables. Ils sont à déposer en déchetterie ou dans un point partenaire Recyclum (liste sur le site web de cet organisme).

#### **Où sont les bornes ?**

280 bornes ont été réparties sur l'ensemble du territoire. Pour trouver celle la plus proche de chez vous, contactez votre mairie ou rendez-vous sur le site web du SMICTOM Sud Est 35, rubrique « La Collecte ».

#### **Les sacs et les bacs jaunes**

Dans votre sac ou bac jaune, mettez-y les bouteilles et les flacons en plastiques, les emballages en carton et en métal ainsi que le papier.

Attention, à l'heure actuelle tous les emballages ne sont pas recyclables. Certains plastiques (pots de yaourt, films et barquettes alimentaires...) ainsi que les emballages en carton et en papier souillés par de la nourriture ou des déchets, ne peuvent pas être recyclés. Il faut donc les mettre dans le bac gris. En cas de doute, reportez-vous au Guide du Tri disponible à l'accueil du SMICTOM.

#### **Comment obtenir ses sacs jaunes ?**

Tout foyer équipé d'un bac individuel reçoit des sacs jaunes une fois par an. Si vous n'en avez plus ou si vous êtes nouvel arrivant, n'hésitez pas à demander vos sacs à l'accueil de votre Mairie ou au SMICTOM.

---

Pour plus d'informations :

*SMICTOM Sud Est 35*

02 99 74 44 47 · [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)